



RÈGLEMENT

RESTAURANT SCOLAIRE

2020 - 2021



La municipalité de Rogerville assure un service de restauration scolaire organisé les **lundi, mardi, jeudi et vendredi** :

Les repas sont confectionnés sur place, les menus sont affichés à l'avance sur le site de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage de l'école.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs de 11h30 à 13h20. Aucune sortie n'est autorisée durant la pause méridienne, sauf demande expresse des parents.

1) INSCRIPTION

L'inscription se fait **à la mairie**. Tout enfant **non inscrit** ne sera pas accepté, sauf cas exceptionnel : les dossiers seront examinés au cas par cas par Madame le Maire.

2) REGLES DE VIE EN COLLECTIVITE

- **RESPECT** : Les enfants doivent avoir un comportement correct. Le respect et la politesse sont exigés vis-à-vis des adultes et des autres enfants.
- En cas de problème de discipline, les animateurs en informeront les parents.
- Des sanctions pourront être appliquées en fonction de la gravité du problème et de sa récurrence.
- Une exclusion temporaire ou définitive pourra être décidée par la municipalité.
- **SANTE**: Les animateurs ne sont pas autorisés à administrer des médicaments ou des soins particuliers courants, même avec l'ordonnance du médecin.
- En cas d'incident bénin, le responsable désigné par la famille est prévenu par téléphone. En cas d'événement grave, les secours seront appelés.
- Le responsable légal en est immédiatement informé.
- À cet effet, il doit toujours fournir des coordonnées téléphoniques à jour auxquelles il peut être joint aux heures de l'accueil. **En cas d'intolérance alimentaire justifiée par un certificat médical, les menus seront adaptés (voir la fiche d'inscription au restaurant scolaire).**
- **ASSURANCES** : La Commune est assurée pour les risques incombant au fonctionnement du temps méridien. **Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle est à fournir impérativement afin d'assurer votre enfant en cas d'accident d'un tiers.**

Nous, soussignésreconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur et nous engageons à le respecter et à le faire respecter par mon enfant / mes enfants.

Fait à le

Signature des parents

Père

Mère

